

## Le taux de chômage continue de croître au 4<sup>e</sup> trimestre 2009

C. Drigny -Mériel  
Service Statistique

**A**u 4<sup>e</sup> trimestre 2009, le taux de chômage en Ile-de-France s'établit à 8,4 % de la population active. Il augmente de 0,5 point par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est identique à celle de la moyenne nationale. Le taux de chômage francilien reste inférieur de 1,2 point au taux national.

Le taux de chômage en Ile-de-France est en constante hausse depuis fin 2008, comme dans la plupart des régions françaises. Avec une croissance de 1,6 point en un an, il remonte à son niveau du 2<sup>e</sup> trimestre 2006.

Tous les départements franciliens sont concernés par cette augmentation du chômage, avec des évolutions trimestrielles comprises entre 0,3 et 0,8 point. Le taux de chômage en Seine-Saint-Denis, qui était déjà le plus élevé de la région, connaît la plus forte progression. Il s'établit à 11,4 %, tandis que le taux dépasse les 9 % à Paris et dans le Val-d'Oise. Les Yvelines et l'Essonne conservent les taux les plus faibles d'Ile-de-France.

Rédaction achevée le 30 mars 2010

### Les chiffres clés

#### TAUX DE CHOMAGE (en %)

du 4<sup>e</sup> trimestre 2009 (1)

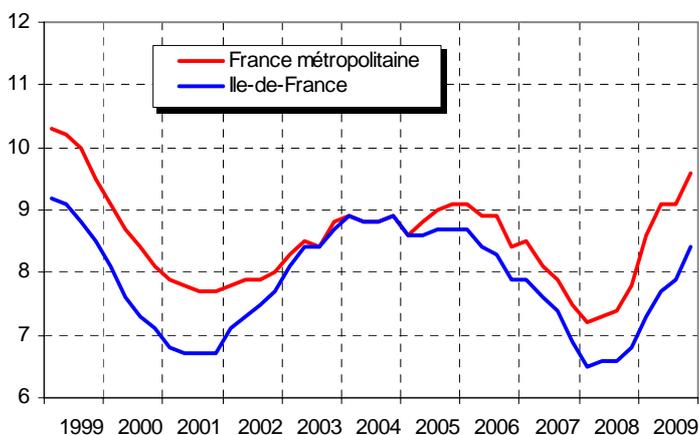
<b>Ile de France</b>	<b>8,4</b>
Province	9,9
France métropolitaine	9,6

(1) données provisoires

Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS)

Source : Insee, taux de chômage localisés

### Evolution du taux de chômage sur 10 ans



Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS)

Source : Insee, taux de chômage localisés

## Taux de chômage localisés par département

Départements	2008		2009			Evolution (en points)	
	4 <sup>e</sup> trimestre	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre	4 <sup>e</sup> (1) trimestre	sur 3 mois	sur 1 an
Paris	7,5	8,0	8,5	8,8	9,1	0,3	1,6
Hauts-de-Seine	6,2	6,6	7,1	7,4	7,7	0,3	1,5
Seine-Saint-Denis	9,6	10,1	10,5	10,6	11,4	0,8	1,8
Val-de-Marne	6,5	7,0	7,4	7,6	8,2	0,6	1,7
Seine-et-Marne	5,8	6,4	6,8	6,9	7,4	0,5	1,6
Yvelines	5,4	5,9	6,2	6,4	6,9	0,5	1,5
Essonne	5,3	5,8	6,1	6,4	6,8	0,4	1,5
Val-d'Oise	7,4	8,0	8,4	8,6	9,2	0,6	1,8
<b>Ile-de-France</b>	<b>6,8</b>	<b>7,3</b>	<b>7,7</b>	<b>7,9</b>	<b>8,4</b>	<b>0,5</b>	<b>1,6</b>
Province	8,1	8,9	9,4	9,5	9,9	0,4	1,8
France métropolitaine	7,8	8,6	9,1	9,1	9,6	0,5	1,8

Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS) - (1) provisoires

Source : Insee, taux de chômage localisés

### Méthodologie :

L'enquête Emploi en continu est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le Bureau international du travail (BIT) sur le chômage. Cependant, la taille de l'échantillon de cette enquête ne permet pas de procéder à des estimations départementales : la ventilation du chômage BIT national par département utilise les séries des DEFM départementales pour localiser le chômage (c'est la raison pour laquelle l'utilisation du terme « chômage au sens du BIT » est inappropriée en dehors du calcul national et que le terme « taux de chômage localisé » est employé au niveau infra-national). Le nombre de chômeurs est alors estimé en appliquant le poids du département dans les DEFM de catégorie A au total des chômeurs BIT de la métropole. Ce nombre est ensuite corrigé des variations saisonnières. On en déduit ainsi des taux de chômage localisés qui représentent le rapport du nombre de chômeurs à la population active totale.

Le calcul de la population active occupée s'appuie sur les estimations annuelles d'emploi au lieu de travail, « transformé » en emploi au lieu de résidence à partir des résultats des recensements, puis trimestrialisé par interpolation linéaire.

### Définitions :

**Taux de chômage** : nombre de chômeurs rapporté à la population active totale

**Population active occupée** : population ayant un emploi salarié ou non salarié et militaires du contingent jusqu'en septembre 2002

**Population active totale** : population active occupée et chômeurs. Cette population est estimée au lieu de résidence.

**DEFM** : Les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi sont classés par catégories, définies à partir du type de contrat de travail recherché et de l'activité éventuelle du demandeur d'emploi au cours du mois d'observation.

Depuis février 2009, la catégorie A regroupe les anciennes catégories 1,2,3 hors activité réduite : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France  
7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directeur de publication : Sylvie MARCHAND

Rédaction et conception de la maquette : Service statistique de la direction régionale  
ISSN 1635-9984 - Code SAGE AFCH1052 - Dépôt légal : Premier semestre 2010 © INSEE 2010

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01 30 96 90 51

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

[www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)